

SUJETS DU JOUR

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de la réunion

La séance du CCSÉHDAA a été précédée de la tenue du cocktail en lien avec le concours d'intégration.

Après constatation du quorum, madame Fabienne Germeil, présidente du CCSÉHDAA,

SUJETS DU JOUR	PROCÈS-VERBAL
	<p>», de la classe de madame Suzanne Rousse, remporte le second prix de 300 dollars. Les six projets suivants se verront remettre la somme de 200 dollars :</p> <ul style="list-style-type: none">- « Veux-tu du jus? » de l'école Laurentide;- « La piscine en transport en commun » de l'école de l'Odysée;- « Intégration des maternelles avec les élèves plus âgés » de l'école Beau-Séjour;- « Sensibilisation aux autistes » du SAS de Pierrefonds;- « Spectacle de talents » du SAS Outremont »;- « Projet collations » de l'école secondaire des Sources. <p>Madame Levert contactera les gagnants afin de déterminer une date pour la remise du prix. Les membres du CCSÉHDAA seront informés du moment prévu afin de pouvoir y participer s'ils le désirent. Un certificat sera également remis aux gagnants et aux participants.</p>
9. Levée de la séance	La séance du CCSÉHDAA du 2 mai 2023 est levée à 21 heures 30. La prochaine rencontre se tiendra, le 6 juin 2023.

Madame Fabienne Germeil,
Présidente 2022-2023 du CCSÉHDAA

Madame Anne-Lyse Levert,
Directrice adjointe (SRÉ Organisation scolaire)

Monsieur Rudi Maghuin,
Secrétaire aux minutes

Liens utiles :

<https://www.institutta.com>

<https://www.fcpa.ac.ca>